

2017 - en cours
Bouaké (Côte d'Ivoire)

Mandant
Mairie de Bouaké

Missions
Appui technique, juridique et financier sur les réformes institutionnelles
Appui d'architectes-urbanistes sur la validation des études techniques APS-APD et sur l'exécution des travaux
Appui à la mission MOS

Financement
Contrat de Désendettement - Développement (C2D) exécuté par l'Agence Française de Développement

Montant
1.372.000 euros HT

Partenaires
ALLNEXT et TRANSITEC

Experts mobilisés
François LAURENT (Chef de mission)
Benoit CHALIGNE (Assistant technique résident)
Mouhamed DIOP (Assistant technique MOS)
Anne SINET (Experte du domaine institutionnel et financier)
Laurence WILHEM (Experte socio-économiste des marchés en Afrique)
Bruno REMOUE (Architecte)
Jean GRANJUX (Ingénieur des Travaux Publics)
Cédric BACHMANN (Expert mobilité urbaine)
Dr Brou Emile KOFFI (Expert du domaine foncier)
Dr Brama KONE (Environnementaliste)

Contact client
Nicolas DJIBO, Maire de la Commune de Bouaké
+225.31.63.40.03
Abderhamane THIERO, Directeur de Cabinet du Maire +225.07.01.65.70

Cette prestation d'AMO, assumée au travers d'une assistance technique résidente et de missions perlées d'une dizaine d'experts, concerne le Projet d'aménagement de la zone marchande du centre-ville de Bouaké, financé par l'Agence Française de Développement (AFD). Ce Projet d'une enveloppe de 60 MEuros finance la reconstruction du Grand marché de Bouaké et la revalorisation urbaine de ses abords (gestion du transport urbain, espaces publics, etc.).

Cet appui porte sur la mise en œuvre technique, institutionnelle, sociale et financière du Projet, notamment avec l'appui à la maîtrise d'ouvrage pour :

- > l'approfondissement de l'étude de faisabilité du Projet
- > la réalisation de l'étude d'impact environnemental et social (dénombrement des personnes affectées et définition des mesures compensatoires)
- > le suivi des prestataires d'études techniques et architecturales et la validation des rapports soumis
- > la participation des bénéficiaires (commerçants, transporteurs, populations) à la conception et à la réalisation des ouvrages
- > la supervision des travaux de superstructures (marché, gare routière) et d'infrastructures (voirie et réseaux divers, espaces publics)
- > la mise en place et le renforcement institutionnel de l'organe de gestion de l'équipement marchand
- > la mise en place et le suivi des outils de programmation du Projet et leur éventuelle révision et consolidation
- > la mise en place des outils de rapportage du Projet et leur diffusion auprès des acteurs directs et indirects
- > la bonne coordination entre les différents projets d'investissement mis en œuvre par la Mairie (y compris sur d'autres financements).



Commerçante du Marché central



Réunion avec les faïtières commerçantes



Zone de réaménagement du Marché central